



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Titres restaurant

Question écrite n° 7176

Texte de la question

Mme Jeanine Bonvoisin demande à M. le ministre de l'économie que la commission des titres restaurant instruisse les dossiers d'assimilation à restaurateur des charcutiers-traiteurs avec davantage de célérité. Elle aimerait savoir si le fonctionnement de cette commission peut être amélioré pour que ses avis soient rendus plus promptement.

Texte de la réponse

Conscient des difficultés rencontrées par de nombreux professionnels relatives aux délais d'instruction des demandes d'agrément par la commission des titres-restaurant, le ministre de l'économie a donné les instructions nécessaires pour que, dès le mois de septembre, les moyens en personnel de la commission soient accrus de manière à ce que les retards puissent être progressivement résorbés. En outre, il a été décidé d'assouplir les procédures d'agrément de façon à faciliter et accélérer le traitement des dossiers puisque : d'une part, seront désormais admis les fours à micro-ondes pour réchauffer les plats ; d'autre part, les repreneurs de commerces bénéficiant antérieurement de l'agrément recevront un agrément provisoire en attendant qu'il soit statué définitivement sur leur cas. Cela a permis pendant le seul mois d'août de régler environ 500 dossiers en instance. Enfin, l'inspection générale des finances a été chargée d'une mission de réflexion sur les réformes de structure à entreprendre pour simplifier et élargir le régime actuel du titre-restaurant. Tout en restant attaché à la finalité du système, qui a connu un grand développement ces dernières années, il est en effet souhaitable de l'adapter pour prendre en compte les nouvelles habitudes alimentaires.

Données clés

Auteur : [Mme Bonvoisin Jeannine](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7176

Rubrique : Salaires

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 1993, page 3617

Réponse publiée le : 22 novembre 1993, page 4153